

N°	4	7	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil seize, Le mardi 1 ^{er} mars, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.
- Débat d'orientations Budgétaires 2016 (DOB)	Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DUCROCQ, M. GAUTIER, Mme LEFEBVRE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEO, Mme DE WAZIERS, M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	- Débat d'orientations Budgétaires 2016 (DOB) Les membres du Conseil sont invités à débattre sur les différents points énumérés dans le dossier d'ordre du jour – partie « Débat d'orientations Budgétaires 2016 ». Les principaux objectifs de l'Institution en 2016 sont rappelés : la restructuration de l'Institution de la Bresle en Syndicat mixte, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la validation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vallée de la Bresle, sa diffusion ainsi que sa mise en œuvre (accompagnement des communes sur la réduction des produits phytosanitaires, sensibilisation à une agriculture biologique, accompagnement général des acteurs du bassin), la poursuite des différentes études et travaux de restauration de la continuité écologique, les travaux d'hydraulique douce sur le sous-bassin d'Incheville, l'accompagnement des communes dans le cadre de la restauration de leur(s) mare(s), la politique de sensibilisation à l'environnement auprès des écoles du bassin versant, la politique agro-environnementale (PAEC) et l'animation Natura 2000 sur le bassin. Sont également envisagés en 2016 les frais ayant attrait aux travaux d'entretien de l'étang de Nesle et de recouvrement de l'amiante présente dans les locaux de l'Institution, à la communication (notamment essentiel pour l'image de l'Institution dans le cadre de sa future restructuration), aux diverses dépenses d'investissement nécessaires aux besoins des salariés, aux dépenses de fonctionnement (salaires et charges générales), au recrutement d'un ou de deux stagiaires. Le budget 2016 devra tenir compte des différentes écritures d'ordre budgétaires (amortissements, étalements de charges). Le budget 2016 sera construit en tenant compte de la baisse annoncée des dotations des départements (prévues en constante diminution, jusqu'à disparaître en 2020) et suivant les financements qui seront octroyés de la part des différents partenaires de l'Institution (Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil régional de Picardie, FEDER, état). M. le Président indique que des choix seront proposés, pour parvenir à un équilibre du budget 2016. <i>Après en avoir débattu, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, acte la tenue du débat sur les orientations budgétaires, pour l'exercice 2016.</i>
9 février 2016	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	8

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 25/03/2016
Acte exécutoire le : 25/03/2016
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle

3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56

REÇU LE
16 MARS 2016
SOUS-PREFECTURE
DE DIEPPE

Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET
INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com